

Octobre 2026

Guide des divulgations et des exigences

Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Table des matières

Exigences relatives au dépôt de divulgations et documents pour les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne	3
Exigences des sociétés à charte du Québec	4
Exigences des sociétés à charte canadienne ou d'une autre province.....	6

Exigences relatives au dépôt de divulgations et documents pour les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne détentrices d'un droit d'exercice au Québec

En vertu des dispositions de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* et de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*¹, vous avez l'obligation de préparer et de nous faire parvenir les documents et les renseignements exigés selon le format présenté aux tableaux ci-dessous.

Les divulgations et exigences sont présentées par charte des sociétés :

- Tableau 1 – Sociétés à charte du Québec
- Tableau 2 – Sociétés à charte canadienne ou d'une autre province

Consulter le site web pour accéder aux formulaires, instructions, et guides des divulgations attendues au lien suivant : <https://lautorite.qc.ca/professionnels/institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie/divulgations>

Transmission électronique des données financières et autres documents

Le dépôt électronique par l'entremise des services en ligne (SEL) de l'Autorité des marchés financiers (AMF) est obligatoire pour la transmission de tous les documents. Les divulgations sont tous disponibles dans votre compte des SEL dans votre dossier client et calendrier des divulgations.

Le Guide pour la transmission des divulgations explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'AMF et fournit des instructions pour les soumettre. Il est disponible sur le site Web de l'AMF à l'adresse mentionnée ci-dessus.

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de la société, pour fins d'examen par l'AMF, le cas échéant. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque société autorisée de s'assurer que l'AMF reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Sanctions administratives pécuniaires

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à une société autorisée en cas de défaut de transmettre à l'AMF les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou s'il refuse de les communiquer ou d'en donner accès à l'AMF, conformément aux articles 280 et suivants de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*.

¹ [Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne](#) ; [Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts](#)

Tableau 1 : Sociétés à charte du Québec

Divulgations et documents exigés	Format	Échéancier	Liens et références
1. État financier annuel :		60 jours après la fin d'exercice	Formulaires SFSE
État annuel de l'Autorité (version Charte du Québec)	Excel	•	État financier annuel
État annuel de l'Autorité signé par deux administrateurs	PDF	•	
Rapport de l'auditeur sur l'état annuel ¹	PDF	•	
BCAR (Formulaire lié à la norme de capital pour les PMID III)	Excel	•	BCAR / RSNFP
BCAR signé par le représentant désigné	PDF	•	
États financiers consolidés vérifiés de la société et ses filiales	PDF	•	
États financiers consolidés vérifiés de la société mère	PDF	•	
Rapport de conformité sur la gestion de biens d'autrui ²	PDF	•	
Rapport du comité de déontologie	PDF	•	
Prévisions budgétaires / plan financier	PDF	•	
Organigramme corporatif	PDF	•	
Opinion de l'auditeur externe - ratios de fonds propres	PDF	90 jours suivant la fin d'exercice	Une fois aux deux ans
Sommaire des erreurs non ajustées-audit externe - ratios de fonds propres	PDF	90 jours suivant la fin d'exercice	Une fois aux deux ans
Opinion de l'auditeur interne - ratios de fonds propres	PDF	90 jours suivant la fin d'exercice	Si applicable, une fois aux trois ans
2. État financier semestriel :		45 jours suivant la fin du semestre	Formulaires SFSE
État semestriel de l'Autorité	Excel	•	État financier semestriel
État semestriel de l'Autorité signé par deux dirigeants	PDF	•	
BCAR (formulaire lié à la norme de capital pour les PMID III)	Excel	•	BCAR / RSNFP
BCAR signé par le représentant désigné	PDF	•	

3. Divulgaration mensuelle - liquidité		14 jours suivant la fin du mois	Formulaires SFSE
L'État des flux de trésorerie	Excel	•	Formulaire EFT
Opinion de l'auditeur interne sur la divulgation de liquidité	PDF	90 jours suivant la fin d'exercice	Si applicable, une fois aux trois ans
4. Divulgaration annuelle sur les risques climatiques	Excel	180 jours suivant la fin d'exercice	Formulaires SFSE; Instructions
5. Déclaration annuelle sur les pratiques commerciales (Période de janvier à décembre)	Excel	1 ^{er} mai	Formulaires SFSE
6. Déclaration annuelle du rapport de plaintes	En ligne	1 ^{er} mai	Services en ligne
7. Déclaration annuelle des renseignements d'affaires	En ligne	1 ^{er} avril	Services en ligne
8. Déclaration annuelle des dépôts garantis (en date du 30 avril)	Excel/ PDF	15 juillet	Renseignements et guide

NOTES :

1. L'état annuel doit être transmis à l'AMF et accompagné du rapport de l'auditeur sur la concordance des données des annexes 100 à 600 de cet état à celles des états financiers audités. Il s'agit d'un rapport distinct de l'opinion aux états financiers audités.
2. Rapport d'assurance raisonnable du professionnel en exercice indépendant sur une déclaration écrite explicite de la Société portant sur les pratiques de gestion saine et prudente et le contrôle interne en matière d'administration et de garde des biens administrés pour autrui (Référence : Norme canadienne de mission de certification 3000)

Tableau 2 : Sociétés à charte canadienne ou d'une autre province

Divulgations et documents exigés	Format	Échéancier	Liens et références
1. État financier annuel :		60 jours suivant la fin d'exercice	Formulaires SFSE
État annuel de l'Autorité	Excel	•	État annuel financier
État annuel de l'Autorité signé par deux administrateurs	PDF	•	
Rapport de l'auditeur sur l'état annuel ¹	PDF	•	
BCAR (formulaire lié à la norme de capital) ³	Excel	•	Autre formulaire ²
BCAR signé par le représentant désigné	PDF	•	
Déclaration du ratio de levier ³	Excel	•	Autre formulaire ²
États financiers consolidés vérifiés de la société et ses filiales	PDF	•	
Organigramme corporatif	PDF	•	
Opinion de l'auditeur externe - ratios de fonds propres ⁴	PDF	90 jours suivant la fin d'exercice	
Opinion de l'auditeur interne - ratios de fonds propres	PDF	90 jours suivant la fin d'exercice	Une fois aux trois ans
2. État financier semestriel :		45 jours suivant la fin du semestre	Formulaires SFSE
État semestriel de l'Autorité	Excel	•	État financier semestriel
État semestriel de l'Autorité signé par deux dirigeants	PDF	•	
BCAR (formulaire lié à la norme de capital)	Excel	•	Autre formulaire ²
BCAR signé par le représentant désigné	PDF	•	
Déclaration du ratio de levier ³	Excel	•	Autre formulaire ²

3. Divulgence de liquidité		14 jours suivant la fin du mois	Formulaires SFSE
Ratio de liquidité (LCR) ³	Excel	•	Autre formulaire ²
Ratio de liquidité (NCCF simplifié) ³	Excel	•	Autre formulaire ²
Ratio de liquidité (NFSR) ³	Excel	14 jours suivant la fin du trimestre	Autre formulaire ²
Ratio de liquidité (l'État des flux de trésorerie) ³	Excel	•	Autre formulaire ²
Formulaire de transmission de la divulgation de liquidité ⁵	Excel	•	Formulaire de transmission - liquidité
Opinion de l'auditeur externe sur la divulgation de liquidité ⁴	PDF	90 jours suivant la fin d'exercice	
Opinion de l'auditeur interne sur la divulgation de liquidité	PDF	90 jours suivant la fin d'exercice	Une fois aux trois ans
4. Divulgence annuelle sur les risques climatiques	Excel	180 jours suivant la fin d'exercice	Formulaires SFSE; Instructions
5. Déclaration annuelle sur les pratiques commerciales (Période de janvier à décembre)	Excel	1 ^{er} mai	Formulaires SFSE
6. Déclaration annuelle du rapport de plaintes	En ligne	1 ^{er} mai	Services en ligne
7. Déclaration annuelle des renseignements d'affaires	En ligne	1 ^{er} avril	Services en ligne
8. Déclaration annuelle des dépôts garantis (En date du 30 avril)	Excel /PDF	15 juillet	Renseignements et guide

NOTES :

1. L'état annuel doit être transmis à l'AMF et accompagné du rapport de l'auditeur sur la concordance des données des annexes 100 à 600 de cet état à celles des états financiers audités. Il s'agit d'un rapport apart de l'opinion présenté dans les états financiers audités.
2. Les formulaires de l'Autorité ([Formulaires SFSE](#)) sont exigés pour la transmission de vos documents. Toutefois, vous pouvez soumettre une copie des formulaires remplis pour répondre aux mêmes exigences d'un régulateur autre que l'Autorité, y compris les exigences d'attestation.
3. Les divulgations requises relative à la liquidité, le levier, et le capital sont en fonction de la catégorisation des petites et moyennes institutions de dépôt (PMID) comme présentée dans la ligne directrice sur les normes relative à la suffisance de liquidités et celle sur la suffisance du capital.
4. Les attestations relatives aux ratios de liquidité et ratios de fonds propres sont en fonction de la catégorisation des petites et moyennes institutions de dépôt (PMID) comme présentée dans la ligne directrice sur les normes relative à la suffisance de liquidités et celle sur la suffisance de capital.
5. Ce formulaire est obligatoire à chaque divulgation de liquidité afin de permettre la transmission des formulaires de liquidité applicables.